

Quant à l'exposition du secteur bancaire luxembourgeois à l'égard des produits structurés, l'enquête réalisée par la BCL révèle que les risques pour le système bancaire sont très contenus. Toutefois, il semble qu'un établissement affiche une exposition relativement importante (voir encadré 4.4).

Encadré 4.4 :

LES PRODUITS STRUCTURÉS DANS LES BANQUES LUXEMBOURGEOISES

En 2009, la Banque centrale du Luxembourg a mené une enquête sur l'exposition aux risques de certaines classes d'actifs détenus par les banques luxembourgeoises. Cette enquête concerne principalement les positions sur produits structurés, mais également sur obligations sécurisées (*covered bonds*) ou crédits syndiqués.

D'un point de vue méthodologique, les éléments de l'actif pris en compte dans la détermination de l'exposition aux risques (principalement risque de marché et risque de contrepartie) sont regroupés par grandes catégories : les prêts aux agents non financiers (les crédits simples et les crédits syndiqués), la détention de crédits structurés cash ou synthétiques, l'exposition aux CDS et aux rehausseurs de crédit (*monolines*) et finalement la détention d'autres types de titres.

En ce qui concerne les crédits accordés aux agents, l'analyse confirme les conclusions tirées de la collecte régulière des encours de crédits puisque les crédits immobiliers, tout comme les crédits à la consommation, s'adressent de manière quasi exclusive à la clientèle de la zone euro et en grande majorité aux agents non bancaires domestiques. Ces deux catégories de crédits représentent 6,90% de l'ensemble des actifs des banques du périmètre de l'enquête. Cette proportion est sensiblement supérieure à celle observée pour l'ensemble des banques (environ 2,50%). Cette différence est simplement liée au fait que le périmètre de collecte comprend les banques les plus actives sur ce segment.

En ce qui concerne les prêts aux entreprises (*corporate loans*), l'observation des données agrégées semble indiquer qu'une partie non négligeable (5,0%) des fonds s'adresse à des entreprises américaines. Une seule banque de l'échantillon affiche une valeur élevée sous cette rubrique (1 453 millions d'euros). Elle impacte de manière significative la valeur agrégée (1 935 millions d'euros).

Par ailleurs, 27,3% des actifs sont détenus sous forme de crédits syndiqués, soit 78 853 millions d'euros, dont 11,25% correspondant à des opérations de financement avec effet de levier (LBO).

En outre, si 2,9% des crédits syndiqués sont accordés à des contreparties disposant d'un rating supérieur à BB, les opérations réalisées avec des contreparties affichant un rating inférieur à CCC, c'est-à-dire les opérations grevées d'un risque important, s'élèvent à 5,1%. Toutefois, cette valeur est fortement influencée par les données individuelles d'une seule banque.

Il ressort de l'observation du premier ensemble d'informations portant sur les crédits que l'exposition au risque de contrepartie est plutôt faible dans les banques faisant partie de l'échantillon. En effet, seules deux banques affichent une exposition forte sur des segments à risque élevé, c'est-à-dire des segments dont la probabilité de défaut est importante : une sur des prêts aux entreprises américaines pour lesquelles il s'agit d'un risque transitoire accentué par la crise financière et la seconde sur des crédits syndiqués portant une qualité de signature très incertaine.

En ce qui concerne les actifs structurés, le volume des CDO (*collateralised debt obligation*) adossés à un ABS (*asset backed securities*) ou un RMBS (*residential mortgage backed securities*) apparaît relativement faible avec 201 millions d'euros détenus (0,07% de l'ensemble des actifs). La répartition géographique sur base du pays d'émission des titres entre l'Europe et les Etats-Unis est de 56% pour la première contre 44% pour la seconde.



Le volume des RMBS détenus est nettement plus élevé, il s'élève à 2 289 millions d'euros (0,79 % de l'actif) de contrats, pour l'essentiel adossés à des titres européens. Toutefois, seules trois banques de l'échantillon sont exposées aux risques inhérents aux RMBS, à hauteur de 50 % de l'encours global.

Graphique 4.8
Exposition des banques luxembourgeoises aux crédits structurés

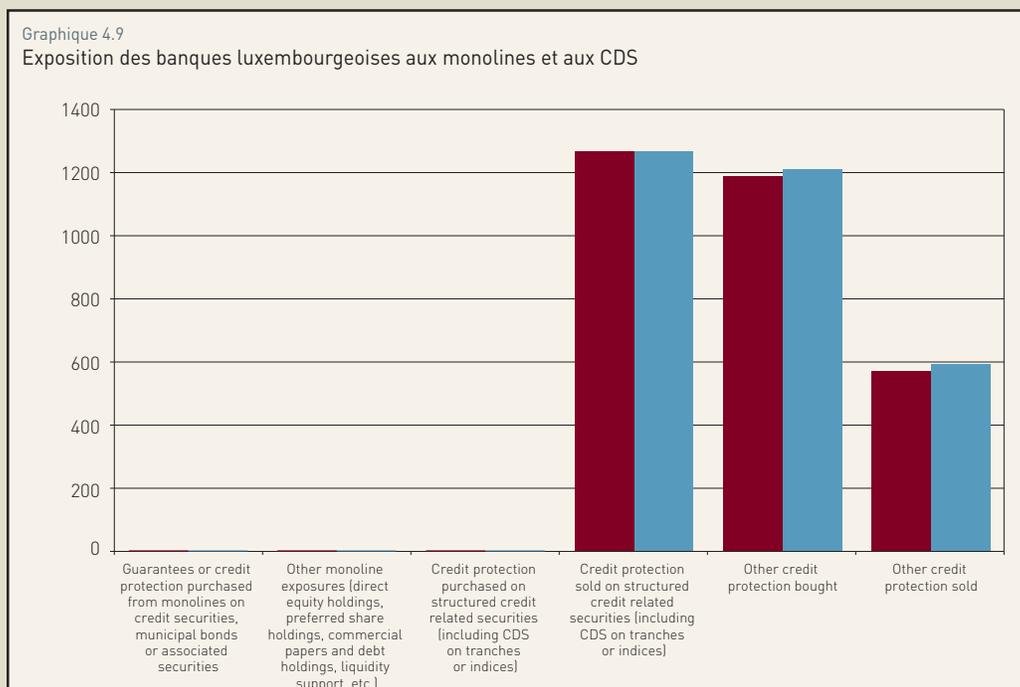


Finalement, avec un encours de seulement 372 millions d'euros, les banques luxembourgeoises ne semblent pas particulièrement exposées aux ABS.

Lorsque l'on observe de manière globale l'exposition des banques de notre échantillon aux actifs structurés, il apparaît que celle-ci demeure limitée. Le constat est similaire en ce qui concerne leur exposition aux rehausseurs de crédit aux CDS (*credit default swaps*), cette dernière n'atteignant que 3 007 millions d'euros (1,05 % des actifs détenus par les banques de l'échantillon).

Source : BCL

Graphique 4.9
Exposition des banques luxembourgeoises aux monolines et aux CDS



Source : BCL

Inversement, les banques luxembourgeoises affichent une exposition assez forte au marché des obligations sécurisées (*covered bonds*) et aux titres de créances bancaires, avec respectivement 14 504 et 23 109 millions d'euros.

En guise de conclusion, l'enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de banques luxembourgeoises indique que l'exposition de ces dernières aux produits structurés recensés demeure limitée. Par conséquent, ce degré d'exposition ne représente pas un facteur déstabilisateur pour le secteur bancaire.

b) Les dépôts de la clientèle non-bancaire

Les dépôts de clientèle non-bancaire résidente luxembourgeoise

A la fin de l'année 2009, l'encours de dépôts de la clientèle non-bancaire résidente du Luxembourg s'élevait à 145 469 millions d'euros, contre 166 157 millions d'euros à la fin de l'année 2008, soit une baisse de 12,45%. Par contre, au cours des deux premiers mois de l'année en cours, le volume de cette catégorie de dépôts a progressé de 2 853 millions d'euros, soit 2,0%, pour atteindre 148 322 millions d'euros à la fin du mois de février 2010.

Tableau 4.11 :
Dépôts de la clientèle non-bancaire résidente (encours en fin de période)

	Montants en millions d'euros			Variation en millions d'euros et en %				Poids relatif ¹⁾
	2008/12	2009/12	2010/02	2008/12 - 2009/12		2009/12 - 2010/02		2010/02
				en millions d'euros	en %	en millions d'euros	en %	
Reste du monde	166 157	145 469	148 322	-20 688	-12,5	2 853	2,0	100,0
Administrations publiques	5 354	3 344	3 451	-2 010	-37,5	107	3,2	2,3
Autres intermédiaires financiers	118 422	96 700	97 561	-21 722	-18,3	862	0,9	65,8
Sociétés d'assurances et fonds de pension	5 006	5 684	5 403	678	13,5	- 281	-4,9	3,6
Sociétés non financières	14 380	16 976	18 272	2 596	18,1	1 297	7,6	12,3
Ménages & ISBLM	22 995	22 765	23 634	- 230	-1,0	869	3,8	15,9

Source: BCL

1) Poids relatif par rapport au total des crédits / poids relatifs des types de crédits aux ménages par rapport au total des crédits aux ménages

Les dépôts des intermédiaires financiers non bancaires (OPC, PSF et sociétés holdings) constituent la majeure partie des dépôts de la clientèle non-bancaire résidente. Leur encours total atteignait 96 700 millions d'euros à la fin de 2009 (66,48% du total) contre 118 422 millions d'euros à la fin de 2008, soit une baisse de - 18,3%. La baisse peut être attribuée au niveau très bas des taux d'intérêt et à la reprise des marchés financiers à partir du printemps de l'année 2009. Ces facteurs ont poussé les intermédiaires financiers à se détourner des produits d'épargne non risqués, tels que les dépôts bancaires, en faveur d'acquisitions d'actifs financiers à espérance de rendement plus élevé. Cette tendance se confirme également au début de l'année 2010 qui se caractérise par une quasi-stabilité des dépôts en provenance des autres intermédiaires financiers luxembourgeois. Ainsi, l'encours de ces dépôts s'élevait à 97 561 millions d'euros à la fin du mois de février 2010.

Les ménages et ISBLM luxembourgeois détenaient 15,8% du total des dépôts en décembre 2009, soit un encours de 22 765 millions d'euros, contre 22 995 millions d'euros en décembre 2008, en légère baisse de 1%. La diminution a été plus prononcée au cours des trois premiers trimestres. L'encours des dépôts des ménages s'est